



La Fédération des Parcs naturels régionaux de France et GRTgaz s'engagent dans un partenariat pluriannuel en faveur de la biodiversité et du respect des paysages

Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, et Philippe Boucly, Directeur général GRTgaz, ont signé mercredi 27 janvier 2010 une première convention nationale pluriannuelle en faveur du développement durable local, de la biodiversité et du respect des paysages dans les territoires des Parcs naturels traversés par des infrastructures de transport de gaz naturel.

La convention nationale vise à renforcer la concertation et l'écoute des territoires tant pour les projets d'implantation de nouvelles canalisations de transport de gaz naturel que pour la maintenance et l'exploitation des infrastructures existantes. Ce rapprochement permettra d'optimiser les tracés et de réduire au minimum l'empreinte écologique sur les parcs naturels régionaux concernés. Les meilleures pratiques identifiées pour favoriser le développement de la biodiversité feront ensuite l'objet d'un guide de recommandations pour l'entretien des bandes de servitudes des canalisations.

En 2010, dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité, les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux de France ont prévu d'organiser le 1^{er} concours agricole national des Prairies Fleuries dans les Parcs naturels avec les Chambres d'agriculture et les apiculteurs. Aux côtés du réseau des parcs naturels régionaux, GRTgaz s'engage également à soutenir cet événement qui récompensera les exploitations agricoles dont les prairies présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique.

Cette convention, signée pour une durée de 3 ans, a vocation à être déclinée au niveau local, par des conventions entre les Parcs volontaires et les représentations régionales de GRTgaz. Un comité de pilotage réunissant des représentants des deux entités assurera notamment le suivi et la mise en œuvre de l'accord et du programme d'actions annuel.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 janvier 2010

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France représente le réseau des 46 Parcs naturels régionaux français dont elle défend les intérêts collectifs auprès des instances nationales et internationales. Les 46 Parcs engagent plus de 3900 communes, 23 régions métropolitaines et ultramarines, 69 départements et plus de 3 millions d'habitants. Ils couvrent environ 13% du territoire national, et une vingtaine de projets de parcs est en cours d'élaboration. Aujourd'hui, 10% des 32000 kilomètres de canalisations qui composent le réseau de GRTgaz se situent dans les territoires de 32 parcs naturels régionaux.

GRTgaz est une société de GDF SUEZ. Son rôle consiste à exploiter, entretenir et développer le réseau de transport de gaz naturel en France sur la majeure partie du territoire national, soit un réseau d'environ 32 000 km. GRTgaz accomplit une double mission : acheminer le gaz naturel vendu par les fournisseurs (français et européens) dans des conditions de coûts et de sécurité optimales ; développer le réseau de transport pour assurer une plus grande fluidité des échanges de gaz naturel et renforcer ainsi la sécurité d'approvisionnement. Par son activité, GRTgaz contribue à la construction d'un marché européen du gaz naturel en agissant de manière indépendante, transparente et non discriminatoire pour tous les opérateurs agréés présents sur son réseau. Pour en savoir plus : www.grtgaz.com

CONTACTS PRESSE :

ELISE ROUSSEAU – Fédération des Parcs naturels régionaux de France
téléphone 01 44 90 86 20 – télécopie 01 45 22 70 78 – erousseau@parcs-naturels-regionaux.fr
www.parcs-naturels-regionaux.fr

CHRISTOPHE FEUILLET - GRTgaz
téléphone 01 47 54 23 68 - télécopie 01 47 54 22 64 – christophe.feillet@grtgaz.com
www.grtgaz.com